

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2026

---

SOINS PALLIATIFS - (N° 2457)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 67

présenté par  
Mme Lingemann, M. Martineau et M. Ott

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--